

## **Annexe 1 :**

### **Liste des destinataires in fine :**

- Mesdames et Messieurs les directeurs des structures porteuses de stratégies locales, PAPI ou associées sur le bassin Seine Normandie :
- Communauté d'agglomération de l'Auxerrois
- Syndicat Mixte du bassin versant de l'Armançon (SMBVA)
- Communauté d'agglomération de la région dieppoise
- EPTB Seine Grands Lacs
- Entente Oise Aisne
- EPAGE du Loing
- Syndicat Mixte du SCOT et du Pays de Châlons-en-Champagne
- Communauté d'Agglomération de St-Dizier, Der et Blaise
- Troyes Champagne Métropole
- Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO)
- Syndicat des Berges de l'Oise(SMBO)
- Communauté d'agglomération de Meaux
- Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SyAGE)
- Grand Evreux Agglomération
- Métropole Rouen Normandie
- Métropole du Grand Paris
- Communauté d'Agglomération Seine-Eure
- Syndicat mixte du bassin versant de l'Austreberthe et du Saffimbec (SMBVAS)
- Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAVHY)
- Le Havre Seine Métropole
- Syndicat Mixte du bassin Versant de l'Arques
- Syndicat de bassins versants Saane-Vienne-Scie
- Communauté d'agglomération du Cotentin
- Commune de Ver-sur-Mer
- Conseil départemental du Calvados
- Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
- Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux
- Syndicat mixte Baie de Somme – Grand littoral Picard
- Syndicat Mixte de la Vallée de l'orge Aval (SIVOA)
- Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Deux Morin
- Syndicat Yonne Médian
- Mesdames et messieurs les directeurs:
  - des conseils régionaux du bassin Seine-Normandie
  - du conseil départemental de la Seine-et-Marne
  - du conseil départemental des Hauts-de-Seine
  - du conseil départemental du Val-de-Marne
  - du conseil départemental de la Seine-Maritime
- Madame la directrice du Centre Européen de la Prévention des Inondations
- Mesdames et messieurs les chefs de service en charge de la prévention des risques naturels des DREAL du bassin Seine Normandie et de la DRIEAT Ile-de-France
- Mesdames et messieurs les chefs de service en charge de la prévention des risques naturels des DDT(M) du bassin Seine-Normandie
- Agence de l'Eau Seine-Normandie

### **Copie :**

MTE- DGPR – cheffe du bureau des risques inondations et littoraux

Chefs des délégations de bassin des bassins Artois-Picardie, Loire-Bretagne et Rhin-Meuse